

Strasbourg, le 11 mars 2025

La Ville de Strasbourg, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), l'État et la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA), réaffirment leurs engagements à garantir une offre socioculturelle essentielle pour les habitant.es du quartier de l'Elsau

En date du 11 mars 2023, le Tribunal Judiciaire d'Instance de Strasbourg a prononcé la liquidation avec poursuite d'activité jusqu'au 21 mars de l'association de gestion du Centre Socio culturel de l'Elsau.

Dès 2023, des difficultés de fonctionnement ont été identifiées, conduisant à une mobilisation collective des partenaires.

Un accompagnement renforcé a été proposé à l'association gestionnaire pour lui permettre de stabiliser sa situation. Dans cette perspective, une mission de conseil indépendante a été mandatée afin d'analyser les problématiques et de proposer des solutions adaptées. Cette mission a abouti à des recommandations en octobre 2023, soulignant notamment la nécessité d'un audit comptable approfondi.

Les résultats de ce second audit, rendus en avril 2024, ont mis en évidence des éléments ne permettant plus de garantir le bon usage des fonds publics, lesquels représentaient 90 % du budget annuel du centre.

Après concertation, les cofinanceurs ont pris des décisions fortes en responsabilité :

- Une plainte au pénal pour signaler une gestion non conforme des fonds publics ;
- La non-reconduction de l'agrément et l'arrêt des financements publics, faute de garanties suffisantes quant à l'utilisation des subventions ;
- La demande de désignation d'un administrateur provisoire afin d'assurer la continuité des activités dans l'intérêt des habitant.es et des salarié.es du centre.
- La volonté partagée de redresser la situation a été actée par un soutien financier exceptionnel à l'administration provisoire pour garantir le maintien des emplois entre décembre 24 et février 25.



Conscients des enjeux sociaux et de l'importance d'un partenaire fédérateur, les cofinanceurs ont donc porté de longue date une démarche conséquente d'accompagnement et de soutien du CSC au bénéfice des habitants.

Malgré ces mesures, les conditions n'étaient plus réunies pour la pérennité de l'association, ce qui a conduit à sa liquidation judiciaire en ce jour.

Cette issue, bien que regrettable, n'altère en rien la détermination des cofinanceurs à assurer une offre socioculturelle adaptée aux besoins des habitant.es.

La communication des financeurs étant dorénavant possible,

- La Ville a échangé dès ce mardi après-midi avec les associations du quartier de l'Elsau.
- Une rencontre avec les salarié.e.s sera organisée dès que possible.
- Une rencontre avec les habitant.e.s est en cours d'organisation.

Par ailleurs, la Ville de Strasbourg et ses partenaires institutionnels ont fait preuve de réactivité par la mise en place d'une phase transitoire pour garantir la continuité des services essentiels (accueil des enfants et des familles, soutien aux associations et aux initiatives locales, ...).

Afin de permettre la structuration d'une nouvelle dynamique associative et le maintien de ces services, la création de 3 postes sera proposée lors du conseil municipal le lundi 17 mars.

Une solution périscolaire est prête à être activée et les modalités d'inscription seront partagées aux parents de l'Elsau sous 24H.

Les financeurs mettent ainsi en place les conditions de l'émergence d'un nouveau porteur d'actions socioculturelles, porté par une dynamique associative renouvelée : partenariale et inclusive.

Ce projet, animé par les valeurs de l'éducation populaire verra le jour par, pour et avec les habitant.es. Il s'agira de co-construire, avec l'ensemble des forces vives du territoire, une nouvelle structure associative capable de répondre aux aspirations locales et d'offrir des espaces de solidarité, d'émancipation et d'équité.

